

L'interpro



L'InterproFessiOnnel 92 • Numéro 107 • 1^{er} trimestre 2021

DANS CE NUMÉRO

EDITO

- **NON** à la fermeture de l'hôpital Beaujon (Clichy)



INTERVIEW

- Interview de José MARTINEZ, FO commerce 92



ACTUALITÉS

- Réouverture totale et immédiate des universités !



BRÈVES

- Merci Michèle !



NON À LA FERMETURE DE L'HOPITAL BEAUJON



Rassemblement pour le maintien de l'hôpital Beaujon (Clichy) – jeudi 11 février 2021



Organe officiel de l'Union Départementale de la cgt FORCE OUVRIÈRE des Hauts-de-Seine

37, rue Gay Lussac • 92320 Châtillon

Tél : 01 47 36 74 03 • Email : udfo92@orange.fr • Site internet : 92.force-ouvriere.org

Ont participé à ce numéro : Jean-Bernard BESSARD – Michèle CHARRAUDEAU – Pierre COMPAIN – Pascal LEBRUN – José MARTINEZ – Mustapha RAMDANI – François TRINQUET

"NON À LA FERMETURE DE L'HOPITAL BEAUJON"



DÉCLARATION DE PIERRE COMPAIN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UD FO 92, AU RASSEMBLEMENT DEVANT L'HÔPITAL BEAUJON (CLICHY), 11 FÉVRIER

« Je vous adresse le salut fraternel de l'union départementale FORCE OUVRIERE des Hauts-de-Seine.

Nous sommes ici pour soutenir les personnels de l'hôpital, avec leurs organisations FO et CGT, ainsi que le collectif inter-urgence (CIU), qui se battent pour le maintien de l'hôpital Beaujon avec tous ses services, avec tous ses postes, pour le maintien de l'hôpital Bichat avec tous ses services et tous ses postes !

En pleine pandémie de COVID-19, le gouvernement décide de maintenir la fermeture de ces hôpitaux : il faut le dire, c'est une honte ! Les camarades de Beaujon l'ont parfaitement expliqué : ce gouvernement prétend lutter contre la pandémie, alors qu'en réalité, il poursuit les fermetures de lits, il poursuit les fermetures de postes, il poursuit les fermetures d'hôpitaux !

Pourquoi fait-il ça ? Parce que, pendant la crise, ce gouvernement n'a renoncé en rien à son programme ! Il n'a pas changé de ligne, il n'a pas changé de cap ; au contraire, il profite de la crise pour encourager les grandes entreprises à licencier, à restructurer, tout en leur distribuant des aides publiques gigantesques.

- Renault : 5 milliards d'euros d'aides publiques, 5000 suppressions d'emplois !
- Air France : 7 milliards d'euros d'aides publiques, 7500 suppressions d'emplois !

Quant à SANOFI, entreprise de l'industrie pharmaceutique, chargée de fournir des vaccins contre la COVID-19, c'est un véritable scandale : SANOFI, c'est 150 millions de crédits d'impôts par an, depuis 10 ans, et dans le même temps, c'est 4000 suppressions de postes en 10 ans, dont 3000 chercheurs ! Et ce n'est pas fini : d'ici à

2022, c'est l'annonce de 2 milliards d'économies et la suppression de 1000 postes supplémentaires en France, dont 400 chercheurs !

Et c'est ce gouvernement au service exclusif des entreprises du CAC40, qui veut rayer d'un trait de plume nos libertés fondamentales : proposition de loi sécurité globale, décrets sur les fichages, nouveau schéma national du maintien de l'ordre, projet de loi sur les séparatismes...

Ce gouvernement est en train de perfectionner son arsenal répressif pour tenter d'étouffer toute forme de contestation, voire même toute forme d'opposition, car il sait qu'il doit faire face à une résistance énorme dans ce pays. Car ça résiste de partout, et sous mille et une forme !

Des centaines de milliers de manifestants depuis la mi-novembre, en plein état d'urgence, pour exiger le retrait de la loi sécurité globale ! Des dizaines de milliers d'enseignants en grève le 26 janvier pour les postes, pour la défense du bac ! Des milliers d'agents territoriaux en grève en ce début février pour le maintien des accords existants sur le temps de travail ! Et des centaines aujourd'hui contre la fermeture de l'hôpital Beaujon et de l'hôpital Bichat : oui, ça résiste de partout ! ON NE LACHERA RIEN !

Je partage ce qui a été dit avant moi, ce rassemblement est une réussite, et il appelle des suites. Comme nous l'avons fait l'année dernière, le 16 juin 2020, il faut retourner, là où ça se décide, au ministère, pour obtenir d'Olivier Véran et de Martin Hirsch, qu'il s'engage à maintenir nos hôpitaux : ce n'est pas essentiel, c'est vital ! » ■

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'UD FO 92

MARDI 16 MARS 2021

EN PRÉSENCE D'YVES VEYRIER

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉDÉRATION FO



Interview de JOSÉ MARTINEZ

Secrétaire du syndicat FO commerce 92



« Le Syndicat FO Commerce & Vrp 92 a été reformé en novembre 2017 grâce à l'aide de l'Union Départementale du 92 et avec la participation de son Secrétaire départemental, Pierre COMPAIN, qui nous a aidés dans nos démarches et que je salue.

Le Bureau est composé de son Secrétaire, José MARTINEZ (LAGARDERE TRAVEL RETAILS), de la Secrétaire adjointe, Olga CRET (SEPHORA) et de son Trésorier, Pascal GARANDEL (FUJIFILM), ainsi que de la Vice-trésorière, Nadia BOUROUH (DFA Groupe LAGARDERE).

Nous sommes hébergés gratuitement à l'Union Locale de Puteaux, 5 rue Ampère, au 1^{er} étage, où nous partageons nos bureaux avec les camarades de FO Action Sociale, FO Chimie, FO Pôle Emploi et FO Services.

Nous avons débuté en 2017 avec 35 adhésions et nous clôturons 2020 avec 45 ainsi que l'envie de continuer à nous développer.

Notre syndicat ne dispose d'aucune subvention et ne fonctionne qu'avec des camarades bénévoles qui sont des militants FO de la 1^{ère} heure qui travaillent sur leurs heures de délégation, voire leur temps personnel, et avec leurs propres moyens.

Leur investissement, leur dynamisme et leur sympathie sont exemplaires et indispensables dans la lutte syndicale qui est de plus en plus difficile à vivre avec la crise que nous subissons tant dans le Privé que dans le Public.

Sans leur aide, le Syndicat FO Commerce & VRP 92 n'existerait pas, ils sont d'utilité publique au service des salariés pour qui ils assurent les permanences syndicales à l'UL de Puteaux mais aussi des permanences juridiques grâce aux conseillers prud'homaux et conseillers du salarié.

Je tenais aussi à remercier la Mairie de Puteaux qui nous a attribué les locaux à titre gracieux par voie de concessions renouvelables tous les ans.

Vive FO Commerce & VRP 92 !

Vive l'UD FO 92 !

Vive la FEC !

Vive la Confédération FO !

Vive notre liberté syndicale !

Amitiés syndicales.

José MARTINEZ

Secrétaire du Syndicat départemental FO Commerce & VRP 92 » ■



En plein état d'urgence sanitaire, le gouvernement a décidé la publication d'une multitude de textes liberticides, remettant en cause les libertés fondamentales.

Ce gouvernement profite de l'état d'urgence sanitaire qui confère à l'exécutif des pouvoirs exceptionnels pour faire passer des lois et promulguer des textes qui portent atteinte aux libertés et aux droits sociaux.



Des membres de la CA de l'UDFO 92 – rassemblement du 21 novembre

La proposition de loi « sécurité globale » crée un précédent dans l'histoire de notre pays. Elle représente un véritable tournant dans l'instauration d'une surveillance généralisée et dans l'atteinte à la liberté de la presse.

Elle s'inscrit par ailleurs dans une succession de textes liberticides :

- Le Schéma national du maintien de l'ordre porte notamment atteinte à la liberté de la presse ;
- Le projet de loi « confortant le respect des principes de la République » s'en prend à la liberté d'association ;
- Trois décrets du 2 décembre dernier autorisent le fichage généralisé des personnes en fonction de leurs opinions, mais également de leur appartenance syndicale ;

Face aux licenciements, à la croissance des inégalités, à l'explosion de la pauvreté, le gouvernement se donne les outils pour surveiller, réprimer et essayer de contenir la contestation et les luttes sociales.



Présence de l'URIF FO lors du rassemblement du 30 janvier – Place de la République

Dans un contexte de montée du chômage et de la précarité, de démantèlement des services publics et de remise en cause des droits et garanties collectives, ces atteintes à nos droits et libertés publiques individuelles et collectives construisent un avenir où violences sociales, répression et violences étatiques seront facilitées. ■

PROPOSITION DE LOI « SÉCURITÉ GLOBALE » : DE QUOI S'AGIT-IL ?

- L'article 1 étend les pouvoirs confiés aux polices municipales, qui n'agissent pourtant pas sous contrôle de l'autorité judiciaire (contrairement à la police nationale et la gendarmerie).
- L'article 18 prévoit la délégation aux agences de sécurité privée de pouvoirs jusqu'alors réservés à la police judiciaire comme le contrôle d'identité ou la palpation. C'est la marche à la privatisation de la police.
- L'article 21 permet d'exploiter en temps réel les images des caméras piétons des policiers.
- L'article 22 légalise l'utilisation de drones pour filmer et permettre une surveillance étendue et particulièrement intrusive. Cette utilisation pourra permettre la collecte massive et sans discernement de données personnelles, susceptibles d'intimider et de dissuader les gens de manifester.



Pancarte lors du rassemblement du 21 novembre au Trocadéro

- L'article 23 prévoit la suppression des crédits de réduction de peine, notamment pour les auteurs d'infraction contre les forces de l'ordre. Cette mesure est critiquée, y compris par certains syndicats de la pénitencier, car son caractère dissuasif est illusoire et contraire à la prévention de la récidive.
- L'article 24 est le plus connu. Il punit fortement la diffusion d'images d'un policier ou d'un gendarme « dans le but qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique ». La diffusion d'images malveillantes étant déjà réprimée par la loi, cet article a pour réel objet de rendre quasi impossible le dévoilement des actes de violence commis par des policiers dans l'exercice de leurs fonctions. Il contribuerait aussi fortement à intimider et décourager les personnes qui voudraient les filmer.

« SÉCURITÉ GLOBALE » : RETRAIT !



Manifestation du 28 novembre – Place de la République

FO

Annexe Circ. n° 279-2020

DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE DU 17 DECEMBRE 2020

La Commission exécutive réaffirme et confirme sa détermination à combattre toute remise en cause des droits et libertés fondamentales, dont les libertés syndicales, et de toutes dispositions allant dans ce sens qui doivent être retirées, contenues notamment dans la proposition de loi « sécurité globale » et les décrets sécurité intérieure.

Elle se félicite à cet égard de l'expression immédiate et constante de la confédération.

La Commission exécutive réaffirme dans ce contexte son soutien aux syndicats, militants et délégués FO, mobilisés à tous les niveaux, au quotidien, pour la défense des droits des salariés – de leurs emplois et salaires dans tous les secteurs – et des libertés individuelles et collectives.

La Commission exécutive approuve le rôle joué par la confédération dans les négociations nationales interprofessionnelles, pour la défense de la pratique contractuelle et du paritarisme, éléments fondamentaux de nos libertés.

La Commission exécutive réaffirme l'opposition résolue de la confédération au projet de réforme des retraites, à tout recul des droits en la matière, comme elle réaffirme la revendication de l'abandon de la réforme de l'assurance chômage et des réformes mettant en péril le service public.

CE QU'ILS PENSENT DE LA PROPOSITION DE LOI « SÉCURITÉ GLOBALE »

- **La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme** : « Il n'est pas possible qu'en France, pays de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, une telle proposition de loi soit adoptée tant elle est attentatoire aux droits et libertés et contraire à notre modèle de société. »
- **La Défenseure des droits** « souligne l'importance du caractère public de l'action des forces de sécurité qui permet son contrôle démocratique, notamment par la presse et par les autorités en charge de veiller au respect de la loi et de la déontologie ».
- **Le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU** : « la proposition de loi dite de sécurité globale porte des atteintes importantes aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, notamment le droit à la vie privée, le droit à la liberté d'expression et d'opinion, et le droit à la liberté d'association et de réunion pacifique ».

INTERVENTION de Pascal LEBRUN, secrétaire section FO de l'hôpital Beaujon (Clichy) au cours du rassemblement du 11 février



« Nous sommes nombreux aujourd'hui devant l'hôpital Beaujon, personnels, usagers, citoyens, élue, organisation syndicale pour revendiquer une seule chose : Non à la fermeture de l'hôpital Beaujon et Bichat.

Vous l'aurez compris, nous ne sommes pas pour ce projet de fusion de nos hôpitaux bichât et Beaujon sur un site unique qui aboutirait à la suppression de plus de 300 lits d'hospitalisation et la disparition d'au moins 1000 postes de soignants...

Nous ne sommes pas non plus pour 1 projet alternatif qui viserait à supprimer l'une ou l'autre de nos structures hospitalières, ou à « limiter la casse » par la fermeture de lits supplémentaires. Nous sommes pour le maintien intégral et la rénovation des hôpitaux Beaujon et Bichât avec tous leurs services de proximité et d'excellences, avec tous les postes actuels et pour la création de nouvelles structures hospitalières, de nouveaux postes, partout où cela est nécessaire en supplément de ce qui existe.

Depuis le début de la crise sanitaire se succède ministres, membre du gouvernement à la télé pour nous expliquer qu'ils mettent tout en œuvre pour lutter contre la pandémie. C'est un mensonge ! Pendant que ce gouvernement verse des larmes de crocodiles sur la saturation de notre système hospitalier, il poursuit les suppressions de lits : 184 suppressions de lits prévus au CHU de Reims, 200 lits dans un projet de restructuration à Caen, 202 lits dans le projet de déménagement du CHU de Nantes, 150 lits à Marseille, et la liste est longue.

La direction de l'AP-HP vient de faire connaître sa volonté de supprimer les transplantations cardiaques de l'hôpital Henri Mondor à Créteil. Mes camarades, ce gouvernement nous ment ! Les chiffres sont là et ils sont implacables !

Ce n'est pas la première fois que des gouvernements s'attaquent à l'hôpital public dans son ensemble et à l'hôpital Beaujon en particulier. Souvenez-vous, ils ont essayé de fermer nos urgences, nous avons organisé la lutte, le rapport de force nécessaire pour les faire plier et nous avons gagné. Après, ils se sont attaqués à notre maternité, là encore la lutte des personnels avec leurs organisations syndicales, les élus et citoyens, a été payante, et nous avons gagné.

Et lorsque les personnels des services d'accueil des urgences se sont mis en grève illimitée dans toute la région parisienne en 2019, nous avons, ici, à Beaujon, constitué un comité de grève avec les organisations syndicales, pour organiser et développer la grève, et nous avons obtenu 7.6 postes d'infirmiers, 4 postes d'aide-soignant, ainsi que des primes substantielles.

Aujourd'hui, le gouvernement Macron veut aller jusqu'au bout, il veut fermer notre hôpital tout entier ! Mes camarades, aux mêmes maux les mêmes remèdes.

Aujourd'hui, ce rassemblement constitue une première étape dans la construction du rapport de force pour organiser le plus tôt possible une manifestation, un rassemblement, là où tout se décide, au ministère de la santé. Olivier Véran doit répondre et satisfaire nos exigences. »

COMMUNIQUÉ DU BUREAU DE L'UD FO 92

RÉOUVERTURE TOTALE ET IMMÉDIATE DES UNIVERSITÉS !

RETOUR DE TOUS LES COURS EN PRÉSENTIEL !

Le bureau de l'union départementale FORCE OUVRIÈRE des Hauts-de-Seine (UD FO 92) est ulcéré par la situation faite aux étudiants.

Depuis bientôt un an, les étudiants sont exclus de leur lieu d'étude et subissent des conditions de vie parfaitement inacceptables. Il s'agit probablement de la couche de la société qui subit le plus les conséquences désastreuses du confinement.

Après avoir subi un confinement, un "reconfinement" et un couvre-feu à 20h en vigueur depuis le 15 décembre, les étudiants ont appris jeudi 14 janvier dernier que le couvre-feu serait avancé à 18h, provoquant colère et exaspération.

Quelques jours plus tôt, la ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, annonçait la tenue des partiels "en présentiel", véritable provocation pour des étudiants qui viennent de vivre un semestre catastrophique.

Début janvier, une partie des étudiants de la Sorbonne avec l'UNEF ont engagé des actions, revendiquant notamment l'arrêt de la répression et la reprise immédiate des cours en présentiel.

Mercredi 20 janvier dernier, des manifestations d'étudiants ont eu lieu portant entre autres les mêmes exigences : à Paris, ce sont près de 1000 étudiants qui ont manifesté du CROUS de Paris au ministère de l'enseignement supérieur.

Dans certaines universités, nous apprenons que des personnels enseignants décident de reprendre leurs cours "en présentiel" : leur démarche est légitime ! Cette situation est insupportable, ça ne peut plus durer !

Avant-hier, des milliers d'étudiants ont à nouveau battu le pavé, notamment à Paris où ils étaient des milliers à manifester jusqu'au ministère de l'éducation nationale.

Le bureau de l'UD FO 92 soutient les étudiants dans leurs actions, appelle à la réouverture totale et immédiate des universités et à la reprise de tous les cours en présentiel.

Châtillon, 28 janvier 2021

MOTION DE SOUTIEN À LA GRÈVE DES SALARIÉS DE LA RAFFINERIE DE GRANDPUITS (SEINE-ET-MARNE)

Le bureau de l'union départementale FORCE OUVRIÈRE des Hauts-de-Seine (UD FO 92) tient à exprimer sa solidarité pleine et entière avec nos camarades de la raffinerie de Grandpuits qui sont entrés en grève depuis le 4 janvier dernier pour préserver leurs emplois et ceux des sous-traitants travaillant sur la raffinerie, menacés par un projet de transformation/reconversion du site industriel par TOTAL.

Ils sont soutenus par l'Union Départementale FORCE OUVRIÈRE de Seine et Marne, qui est à leurs côtés, dans le cadre d'une intersyndicale CGT/FO/CFDT

Ce sont près de 700 emplois qui seraient menacés, entre 150 à 200 chez les salariés de TOTAL, et les autres emplois seraient ceux des salariés des entreprises sous traitantes exerçant sur site.

Ce sont donc 700 familles qui seraient impactées par le projet mais également tout le bassin de vie autour de la raffinerie qui se verrait concerné par ce projet de transformation du site en pleine ruralité Seine et Marnaise déjà menacée de désertification.



Les salariés de la raffinerie ont voté en fin de semaine dernière, en assemblée générale, la reconduction de leur mouvement jusqu'à mercredi prochain, date de leur prochaine AG. C'est avec une énorme détermination qu'ils se sont engagés dans ce conflit face au géant TOTAL. Le bureau de l'UD FO 92 invite ses syndicats, ses militants à exprimer leur soutien par toutes les formes qu'ils jugeront utiles, y compris en soutenant financièrement (cf lien ci-dessous).

- Maintien de tous les emplois, aucun licenciement
- Retrait du plan de la direction de TOTAL

Lien cagnotte :

<https://www.lepotcommun.fr/pot/uhuhbw5f>

Châtillon, le 19 janvier 2021



Extraits du communiqué commun FO / CGT / SUD PTT 92
– Boulogne, 8 février 2021 –

« (...) La Poste décide d'appliquer la politique de la terre brûlée : Sécabilité à outrance, mutualisation dans certains services, destruction du statut de titulaire avec la mise en place des secteurs le samedi, destruction du CDI Poste remplacé au fil de l'eau par des contrats précaires type « contrat GEL ». Conséquences : Aggravation des conditions de travail, impact important sur la santé physique et mentale du personnel, situation anxigène et méprisante dans les services, risques psychosociaux élevés. **Nous ne pouvons accepter cela !** Face à cela nos trois organisations syndicales ont décidé de faire front commun au niveau départemental. (...)

Nous revendiquons :

- La suspension de tous les projets dits de réorganisations qui suppriment des emplois, des repos et des tournées jusqu'à la fin de la « crise sanitaire »,
- Le retour aux organisations avant COVID avec l'effectif et les moyens associés,
- Maintien des régimes spécifiques de travail à la collecte et au cedex sans mutualisation,
- Le retour à « un facteur-une tournée » du lundi au samedi,
- La suspension des projets d'organisations en méridienne/tournées sacoche/ilots,
- L'arrêt immédiat de la sur-sécable, des non-remplacements suite aux absences,
- Le retrait du critère d'absentéisme dans la prime dite d'équipe
- Le maintien des tickets restaurants, (...)
- La CDisation en contrat POSTE de tous les contrats précaires et sous-traitants,
- Arrêt des fermetures et délocalisations de sites,
- Augmentation générale des salaires
- Mise en place du 13^{ème} mois, (...)

Pour faire aboutir ces revendications, nos trois organisations syndicales appellent le 16 mars 2021 à une grève massive et à une manifestation qui partira du bureau de poste d'Issy-les-Moulineaux en direction du siège national de La Poste.

MERCI MICHÈLE !

Année 2000, Michèle CHARRAUDEAU prend sa retraite de l'AEROSPATIALE Châtillon où elle a œuvré en tant que documentaliste mais surtout milité avec conviction au syndicat FO Châtillon Métallurgie.

Elle ne s'arrête pas pour autant et entre dans l'équipe de trésorerie de l'UD FO 92 à Châtillon.

Pendant 20 ans, elle va assumer avec discrétion mais une redoutable efficacité le suivi des timbres et notamment la rentrée des cotisations. Relance après relance, inlassablement, elle a contribué à la bonne gestion de notre UD.

Michèle a décidé de nous quitter et de se rapprocher de sa famille en Haute-Savoie. Merci camarade, merci Mimi et excellente 2^{ème} retraite !



AGENDA

1^{er} trimestre 2021

- Jeudi 11 février : Bureau UDFO 92
- Jeudi 4 mars : Bureau UDFO 92
- Mardi 16 mars : CA UDFO 92 en présence du secrétaire général de la confédération, Yves Veyrier

PERMANENCES JURIDIQUES

Les permanences juridiques permettant aux salariés de l'artisanat, du commerce, de l'industrie du département des Hauts-de-Seine de disposer de conseils juridiques et d'aides syndicales se tiennent physiquement au siège de l'union départementale FO 92 à Châtillon, en respectant les gestes barrières (cf. tableau ci-dessous).

Les permanences juridiques des unions locales ci-dessous ont, elles aussi, reprises physiquement.

PERMANENCES JURIDIQUES	LIEUX	FRÉQUENCE	HEURES
SÉVERINE ALLAIN	UD FO 92	2 FOIS PAR MOIS	SUR RDV
NASSER BEGHADI		JEUDI	SUR RDV
ALAIN MIGNET	UL FO ASNIERES SUR SEINE		SUR RDV
DOMINIQUE GOUSSOT	UL FO COLOMBES	LUNDI	10H – 12H
JOSE MARTINEZ	UL FO PUTEAUX	VENDREDI	MATIN